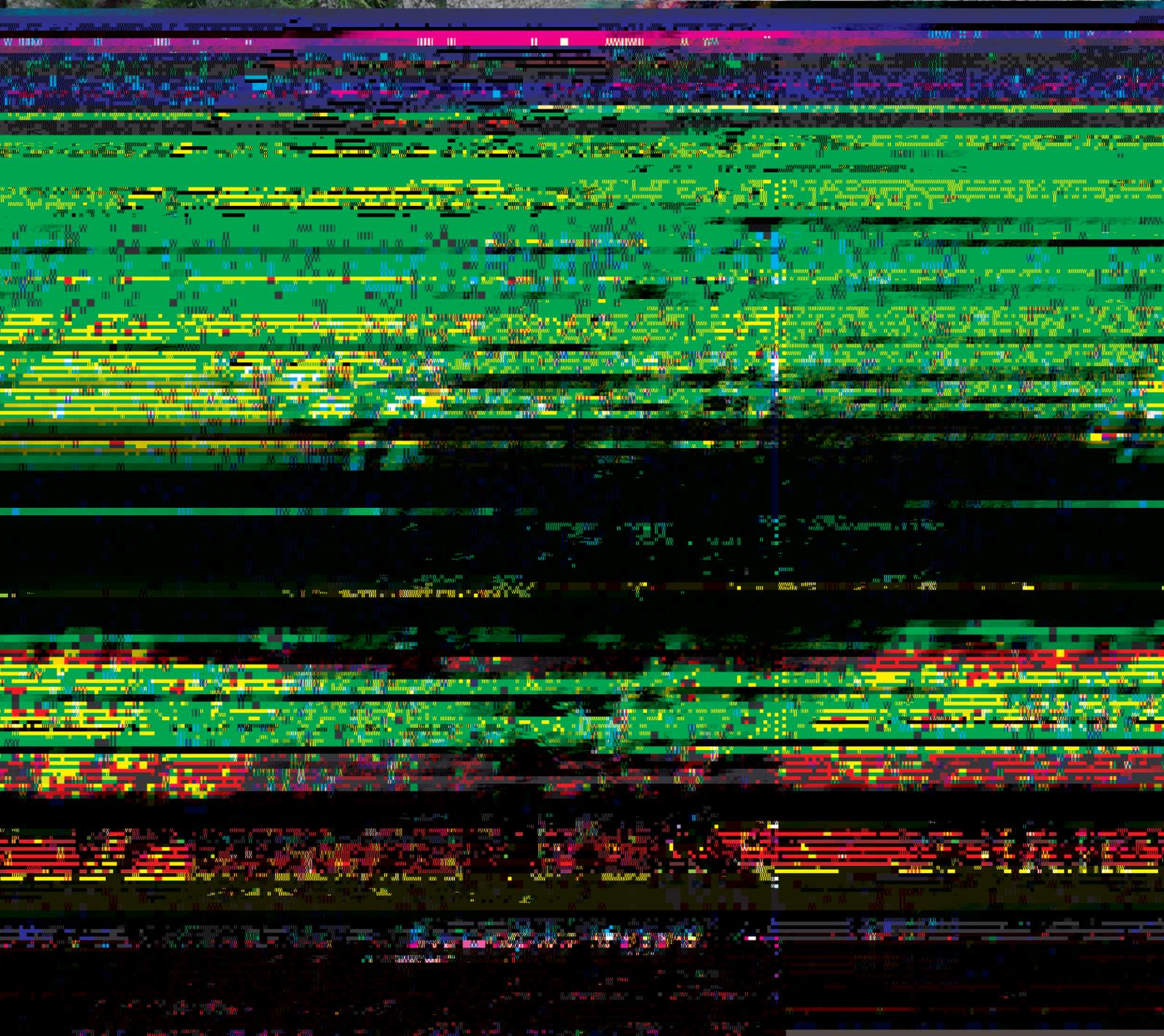


Rospez' Infos

Le magazine communal d'informations





Le Mot du Maire

Rospéziennes, Rospéziens,

Je suis heureux de vous présenter cette nouvelle édition de notre bulletin municipal qui arrive avec quelques semaines de retard, mais j'ai voulu attendre le résultat des négociations qui concernent votre cabinet médical. En ce début d'année, permettez-moi de vous adresser en mon nom personnel et au nom de tous les élus du conseil municipal des vœux sincères pour cette année 2012, de bonne santé, de travail et de réussite pour vous et vos familles.

En 2011, nous avons connu des moments difficiles concernant le commerce local. En début d'année, les gérants de la boulangerie ont choisi de cesser leur activité. Rapidement, nous avons eu la chance d'accueillir un nouveau boulanger qui a permis la réouverture du commerce au mois de juillet.

Parallèlement, au mois de mai, la commune a été saisie du dossier concernant l'arrêt des activités, au 31 décembre, de nos médecins. Nous avons immédiatement mis en place une cellule de réflexion avec l'ensemble de la profession médicale présent sur la commune, et édité une plaquette qui a été transmise au conseil de l'ordre des médecins et vers les facultés de médecine. Plusieurs « contacts » ont eu lieu au cours du dernier semestre et, après de nombreuses négociations, au mois de janvier nous avons rencontré un médecin venant de la région parisienne à qui nous avons fait visiter le cabinet médical et souligner les atouts de notre territoire en lui faisant visiter la région qui semble conformes à ces attentes. Lors de la cérémonie des vœux, je vous annonçai que sa venue pouvait aboutir très rapidement. Malheureusement, après de nombreuses relances, le médecin n'a pas choisi de venir exercer sur notre commune. Très vite, nous avons repris contact avec d'autres médecins et espérons que tous les efforts déployés permettent un aboutissement rapide. Je confirme également que le kiné actuellement en place continue ses activités sur notre commune.

En Mars dernier les conseillers ont voté le budget général de la commune. La section de fonctionnement s'équilibre à 1 189 590 €, la section d'investissement s'équilibre à 742 660 €. Un budget annexe lotissement a également été créé et s'équilibre à 474 400 €. Nous avons procédé à la clôture du budget assainissement suite au transfert de compétence vers Lannion Trégor Agglomération. Le vote de ces différents budgets permet ainsi de poursuivre les différents engagements de notre mandat. Depuis plusieurs mois nous avons conventionné avec la ville de Lannion le portage de repas à domicile 2 fois par semaine. Insatisfait de ce fonctionnement qui ne correspondait pas à la demande, nous avons revu la convention pour porter le nombre de portage à 6 par semaine. Cependant nous constatons une faible adhésion depuis la modification de cette convention, le conseil municipal sera donc amené au cours de l'année 2012 à revoir ce mode de fonctionnement.

En 2011, la commune a réalisé l'achat de nombreux matériels pour l'ensemble des services pour un montant de total 59 500€. Une consultation de maîtrise d'œuvre a été réalisée au 1er semestre pour la conception du nouveau lotissement Park Guen. La société AT ouest de Lannion, attributaire du marché, nous a proposé des esquisses d'aménagement. Le conseil municipal a choisi de retenir l'esquisse la mieux intégrée à la parcelle. Ce projet favorise l'accès à la propriété aux jeunes ménages. Le conseil municipal a également choisi d'adopter le prix le plus juste, soit 39 € le m².

Nous avons réservé un espace dédié à la construction de logements sociaux dans le cadre du plan local de l'habitat. 5 nouveaux logements seront construits. Au premier trimestre le conseil devra délibérer pour choisir le bailleur social de l'opération.

Concernant le programme de voirie, l'ensemble du réseau routier communal a nécessité l'intervention du service voirie de la communauté d'agglomération pour l'entretien courant: le chemin du lavoir a bénéficié du traitement bi-couche, Les routes de Kerhuellan et Kérambron ont bénéficié d'une réfection en enrobé. Les coussins berlinois mis en place début d'année se sont dégradés rapidement suite à des vitesses non appropriées et ont été remplacé par un ralentisseur en enrobé. Le montant de l'ensemble des travaux de voirie s'élève à 66 700€.

Très récemment, nous avons lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de l'entrée du bourg (route de Saint Marc et route de Quemperven) et la rénovation de la Cité Bodiou. Les travaux à réaliser se trouvant sur des voies départementales, les dossiers ont été déposés au service de l'agence technique départementale pour validation. A l'issue de cette approbation, une réunion publique sera organisée pour présenter les projets.

Au mois de juillet, le conseil municipal a été sollicité pour émettre un avis sur le projet de schéma de coopération intercommunale. Ce schéma, présenté par le préfet, propose le rapprochement de LTA avec Beg ar c'hra et centre Trégor, ainsi que l'intégration de deux communes isolées, Perros-Guirec et Mantallot. Par manque d'information et d'études approfondies sur ce rapprochement, le conseil municipal a choisi d'émettre un avis réservé sur l'ensemble des propositions et demande un report du calendrier préfectoral.

Comptes rendus des conseils municipaux

22 septembre 2011

Réalisation d'un prêt de 100 000 €

Le maire informe le conseil de la consultation qu'il a lancé pour la réalisation d'un prêt de 100 000 € dont l'inscription était prévue au budget communal pour le financement des investissements 2011. Cinq banques ont été consultées, sur la base du taux fixe. Après analyse des offres, le Conseil à l'unanimité retient la proposition du Crédit agricole pour un taux fixe nominal de 3.70 % sur 12 ans avec échéances annuelles.

Participations de la commune à la classe découverte de l'Ecole publique année scolaire 2011/2012

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le courrier de demande de subvention pour la classe découverte à Port Blanc qui sera effectuée par les élèves de CM2 du 19 au 23 septembre 2011. Il précise que le montant total du séjour s'élève à 5 375.20 €, soit 192 € par élève pour 28 élèves participant à cette activité, dont 20 élèves résident à Rospez.

Le Maire propose une participation communale s'élevant à 20% du coût par élève au prorata du nombre d'élèves résidant à Rospez, soit : $(192 \text{ €} \times 20 \%) \times 20 = 768 \text{ €}$

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'accorder une subvention de 768 euros, à titre de participation communale pour la classe découverte du CM2 de l'école Luby.

- Précise que cette somme sera mandatée au profit de l'OCCE COOP SCOLAIRE de l'Ecole Edouard Luby.

- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2011, chapitre 65, article 6574.

Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes de Rospez pour organisation d'un feu d'artifice dans le cadre du Pardon

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier du Président du Comité des fêtes de Rospez, sollicitant une subvention communale pour l'organisation du spectacle de feu d'artifice réalisé lors du Pardon de Rospez, le 3 septembre dernier. Le coût du spectacle retenu par le Comité des fêtes est de 1652 €.

Le Conseil Municipal, entendu les explications du Maire, considérant l'intérêt pour la population d'un tel spectacle, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros au Comité des fêtes de Rospez pour l'organisation du feu d'artifice tiré lors du Pardon de Rospez, le 3 septembre 2011.

- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2011 chapitre 65, article 6574 ou sera imputée cette subvention.

Subvention exceptionnelle à l'Ecole Sainte Maire

Le Conseil Municipal accorde par 9 voix Pour et 4 abstentions une aide exceptionnelle de 1000 € à l'OGEC de l'Ecole Ste Marie, qui rencontre des difficultés financières, notamment suite aux diminutions des aides de l'Etat pour les emplois aidés.

Cette aide qui n'est pas prévue au budget communal 2011, sera inscrite au budget communal 2012 et versée à l'OGEC en 2012.

Demande de permis d'aménager (Lotissement communal)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de permis d'aménager réalisée par A.T OUEST pour le futur lotissement communal situé le long de la RD 65 non loin de la Croix Rolland. Le projet prévoit 25 lots, dont cinq destinés à des logements sociaux. A cette occasion, le Maire propose à l'assemblée délibérante de nommer ce futur lotissement communal : « Résidence Park Guen ».

Après étude des documents de la demande de permis d'aménager susvisée, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve à l'unanimité le dossier de demande de permis d'aménager de ce futur lotissement,

- autorise le Maire à le signer ainsi que tous documents relatifs à cette demande d'urbanisme.

- approuve la dénomination proposée par le Maire pour ce futur lotissement, à savoir : « Résidence Park Guen ».

Clôture du Budget « Assainissement »

Le Maire rappelle que :

- par délibération du 29 mars 2011, le Conseil Municipal a décidé, dans le cadre du transfert de cette compétence, de mettre tous les éléments tant actifs que passifs du budget communal de l'Assainissement à la disposition de la Communauté d'Agglomération (Lannion-Trégor-Agglomération).

- par la même délibération, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le Procès-Verbal de mise à disposition de ces éléments.

- ces mises à disposition se traduisent, notamment, à l'actif de la commune, par un transfert des biens du chapitre 21 au chapitre 24.

- les services de la Trésorerie s'appliquent, actuellement, à comptabiliser ces opérations extra-budgétaires. Dès la fin de ce processus, le budget communal « Assainissement » sera sans activité et sans patrimoine. Il conviendra donc de le dissoudre. En conséquence, le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation, pour le Receveur Municipal, de clôturer, dans ses écritures, le budget « Assainissement » dès que ses services auront terminé la comptabilisation des opérations nécessaires au transfert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde l'autorisation sollicitée.

Décision modificative n° 3 /2011

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'alimenter le chapitre 21 en dépenses d'investissement de la Commune d'un montant de 4 000 € (dont 3000 € à l'article 2188 et 1 000 € à l'article 2158) et ce en prélevant ces crédits au chapitre 23 section investissement article 2313.

Spectacle de Noël 2011 pour les élèves scolarisés en primaire, organisé par Lannion-Trégor Agglomération

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Lannion-Trégor-Agglomération propose, comme l'an passé, un spectacle de Noël, pour tous les élèves scolarisés en primaire sur le territoire de la communauté. Le coût de ce spectacle par élève est de 4,50 €. Les directeurs d'écoles de ROSPEZ en ont été informés.

Comptes rendus des conseils municipaux

La commune de CAOUENNEC-LANVEZEAC en regroupement pédagogique avec ROSPEZ a également été informée et financera directement la participation des élèves de primaire résidant à CAOUENNEC et scolarisés à ROSPEZ.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vu les crédits ouverts au budget communal, considérant l'intérêt d'un tel spectacle pour les élèves de primaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de participer financièrement au spectacle de Noël 2011 organisé par Lannion-Trégor-Agglomération pour les élèves de primaire des écoles situées sur le territoire communal. La participation communale de ROSPEZ se fera sous la forme d'une subvention versée à Lannion-Trégor-Agglomération, sur la base de 4,50 € par élève participant au spectacle en fin d'année 2011 et ce pour les élèves de primaire résidant à ROSPEZ et scolarisés dans les écoles de ROSPEZ (publique et privée). A priori actuellement 150 élèves de ROSPEZ sont concernés.

- les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2011, chapitre 65, article 6574.

Rapport d'activité 2010 de Lannion-Trégor-Agglomération. Communication au Conseil Municipal

Monsieur le Maire présente à l'assemblée communale le rapport d'activité 2010 de Lannion-Trégor-Agglomération, conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce rapport retrace l'activité de LTA et l'utilisation des crédits engagés par la communauté d'agglomération en 2010 dans chaque commune membre. Il joint à ce rapport le compte administratif 2010 de Lannion - Trégor - Agglomération.

Ce rapport et le compte administratif correspondant sont à la disposition des conseillers municipaux ainsi que du public, et pourront être consultés librement au secrétariat de mairie.

Consultation pour renouvellement de contrats d'assurances

Le Maire informe le Conseil Municipal que les contrats d'assurances de la commune arrivent à échéance le 31 décembre 2011. Il rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation, afin de retenir un cabinet spécialisé pour un audit d'assurances suivi d'une mise en concurrence d'assureurs, s'est déroulée en fin avril début mai, et que la société FB Conseils de Perros-Guirec a été retenue pour ces missions, pour un montant H.T. de marché de 1 450 €.

Il précise au Conseil que l'audit a été réalisé et que la consultation pour des prestations de services d'assurances a été lancée le 9 septembre 2011, prévoyant 4 lots (lot 1 : dommages aux biens, lot 2 : responsabilités, lot 3 : véhicules, lot 4 : protection juridique), avec remise des offres pour le 17 octobre 2011. Cette consultation est réalisée dans le cadre de la procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics). La durée des marchés envisagés sera de 48 mois. L'estimation HT des marchés, les 4 lots confondus, est estimée à 50 000 € maximum.

Le Conseil Municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la procédure suivie par le Maire dans le cadre de cette consultation (marchés à procédure adaptée),
- donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les marchés à intervenir dans le cadre de ce dossier.

Création de poste et modification du tableau des effectifs

Après l'avis favorable de la CAP du 31/03/2011 et du CTP le 21 avril 2011 sur la proposition d'avancement de grade, il convient de supprimer le poste d'adjoint Administratif de 1ère classe et de créer celui d'adjoint administratif principal de 2ème classe. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la création du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er décembre 2011 et ainsi de modifier le tableau des effectifs.

- Approuve le tableau des effectifs tel que décrit ci-dessous:

Service administratif

Secrétaire de mairie	Catégorie A	TC	1 agent
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	Catégorie C	TC	1 agent

Service technique

Agent de maîtrise	Catégorie C	TC	1 agent
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	Catégorie C	TC	1 agent
Adjoint Technique de 1ère classe	Catégorie C	TC	1 non pourvu
Adjoint Technique de 2ème classe	Catégorie C	TC	4 agents
		31h30	1 agent
		25h00	1 agent
		22h30	1 agent
		20h00	1 agent
19h00	1 agent		

Service animation

Adjoint d'Animation de 2ème classe	Catégorie C	17h30	2 agents
------------------------------------	-------------	-------	----------

Transfert du financement du contingent incendie et secours

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité que le financement des charges incendie et secours, versé tous les ans au SDIS, soit transféré à Lannion-Trégor Agglomération à compter du 1er janvier 2012. En contrepartie de cette prise en charge par l'agglomération, l'attribution de compensation perçue par la commune sera réduite d'autant. Cela permettra à la communauté d'agglomération d'améliorer son coefficient d'intégration fiscale de 8 %, donc une augmentation des dotations de l'Etat.

Réforme des taxes d'urbanisme

Le Maire a fait part de l'institution d'un nouveau dispositif constitué, d'une part, d'une taxe d'aménagement et, d'autre part, du versement pour sous-densité, qui entrera en vigueur au 1er mars 2012. La taxe d'aménagement, partagée entre la commune et le département, a pour objectif de simplifier le financement des équipements publics nécessités par l'urbanisation et se substitue aux taxes précédentes (la taxe locale d'équipement, la taxe départementale des espaces naturels et sensibles, la taxe départementale pour le finance-

Comptes rendus des conseils municipaux

cement du conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement). Son taux est compris entre 1 % et 5 %.

Le versement pour sous-densité est un nouvel outil destiné à lutter contre l'étalement urbain. Les communes peuvent l'instituer dans les zones U et AU des PLU.

Le conseil décide de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 1,9 %. L'instauration du versement pour sous-densité sera examinée ultérieurement.

Lotissement Communal Park guen Fixation du prix du mètre carré - choix du notaire

Le Maire présente à l'assemblée communale l'estimation réalisée par le maître d'œuvre : A.T. OUEST, pour les travaux relatifs à la réalisation du lotissement communal de Park Guen ((viabilisation provisoire et définitive, ainsi que les éléments financiers relatifs à l'alimentation en eau, l'assainissement, l'éclairage public, l'alimentation en électricité, le coût du déplacement de la ligne haute tension, le téléphone, les divers honoraires des prestataires dont la maîtrise d'œuvre, le coût de l'achat de terrain et les frais correspondants). La superficie totale du lotissement est de 20 473 m². Le nombre de mètres objet de la vente de lots est de : 13 199 m², (ne sont pas pris en compte dans cette surface les 5 lots destinés à des logements sociaux, représentant en tout 1 511 m²).

Le Maire propose au conseil municipal de fixer le prix de vente du mètre carré de terrain au lotissement Park Guen à 32,61 € H.T. (soit 39,00 € TTC le m²).

Le Maire propose également au Conseil Municipal de retenir l'étude de Maître Hubert JAGUIN, Notaire à Lannion, pour procéder à la commercialisation et vente des lots et effectuer toutes les formalités nécessaires à cet effet, ainsi que la rédaction des actes de vente notamment.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de fixer le prix de vente du mètre carré au lotissement communal Park Guen à : 32,61 € H.T. (soit 39,00 € TTC le m²) décide :

- de retenir l'étude de Maître Hubert JAGUIN, Notaire à Lannion, Place du Marchallac'h, afin de procéder à la commercialisation et à la vente des lots à bâtir (notamment compromis de vente, actes de vente et toutes formalités nécessaires à la commercialisation des lots).
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire, afin de signer les divers documents nécessaires en vue de la vente des lots à bâtir, en l'étude de Maître JAGUIN, et notamment les compromis et actes de vente à intervenir,
- de donner pouvoir au maire pour la préparation du dossier de consultation des entreprises pour les travaux de voirie provisoire du lotissement, et pour le lancement de la consultation correspondante en la forme adaptée (art.28 du CMP).

Rénovation extension des vestiaires douches au stade de football - Avenants n° 1 aux lots n°4 (couverture) et n°6 (Plafonds suspendus)

Le conseil municipal approuve 2 avenants dans le cadre de la restructuration extension des vestiaires : un pour le lot 4 couverture, pour un montant de 2478 € HT et l'autre pour le lot 6 : Plafonds suspendus, pour un montant de 274,50 € HT. Ces deux avenants ont reçus un avis favorable de la part de la commission d'appel d'offres lors de sa réunion du 15 novembre.

Projets de Sécurisation des routes de St Marc, de Quem-

perven et réhabilitation de la Cité Bodiou

Le maire a présenté au conseil les projets de sécurisation des routes de St Marc et de Quemperven et la réhabilitation de la Cité Bodiou. Ces projets ont été réalisés par la Société AT Ouest. Après débat le conseil a approuvé ces projets qui seront présentés à l'antenne de l'Agence Technique Départementale pour validation car la voie concernée est la RD n°65.

Tarifs communaux à compter du 1er janvier 2012

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les divers tarifs communaux à compter du 1er janvier 2012, soit une augmentation de 2%

Concessions cimetièrre

Tarifs des concessions cimetièrre pour 2 m²

DUREE	PRIX	DUREE
15 ANS	71 €	15 ANS
30 ANS	117 €	30 ANS
50 ANS	199 €	50 ANS

Tarifs des concessions caves urnes dans l'espace cinéraire

DUREE	PRIX	DUREE
15 ANS	71 €	15 ANS
30 ANS	117 €	30 ANS
50 ANS	199 €	50 ANS

Concession au columbarium du cimetièrre:

- 605 € pour une durée de 15 ans
- 71 € pour une tranche de 15 ans supplémentaires
- 84 € pour une concession de 1 an non renouvelable

Tarifs de location de salle au Foyer Rural

TYPE DE LOCATION	TARIFS ROSPEZ	TARIFS EXTERIEUR
Repas dansant d'associations	113 €	275 €
Repas de quartier ou de famille	135 €	275 €
Mariage	235 €	378 €
Buffet campagnard, apéritif dansant.	113 €	225 €
Café (chauffage compris)	43 €	Sans objet
Comice agricole	GRATUIT	367 €
Arbre de Noël (associations ou entreprises)	GRATUIT	137 €
Buffet froid (associations Rospez)	78 €	Sans objet
Fest-Noz/Théâtre	78 €	225 €
Loto	78 €	225 €
Kermesse	61 €	Sans objet
Concours de cartes	61 €	69 €
Location restaurant de Rospez	225 €	Sans objet

Supplément chauffage pour tarifs Rospez et Extérieur d'un montant de 55 € par location pendant la période comprise entre le 1er janvier 2012 et le 30 avril 2012 inclus et entre le 1er octobre 2012 et le 31 décembre 2012 inclus.

Comptes rendus des conseils municipaux

Tarifs de busage au mètre linéaire (hors grille pluviale)

- Diamètre de buse de 250 mm : tarif de 24 € du mètre linéaire
- Diamètre de buse de 300 mm : tarif de 27 € du mètre linéaire

Ces tarifs applicables au premier janvier 2012 sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil municipal.

Congrès des maires de France 2011

Le conseil municipal décide de prendre en charge sur le budget communal et de rembourser au maire les divers frais qui seront occasionnés lors du Congrès des Maires de France de fin Novembre auquel il doit assister.

Fixation des tarifs de la taxe de séjour au 1er janvier 2012 (Harmonisation avec les communes de Lannion, Ploubezre et Ploulec'h)

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de modifier, à compter du 1er janvier 2012, les tarifs de la taxe de séjour institués par délibération du 14 février 2007 afin de les harmoniser avec les communes de Lannion, Ploubezre et Ploulec'h.

Taxe de séjour au 01/01/2012 (par jour et par personne)

- Hôtel de tourisme - 4 étoiles	1,30 €
- Hôtel de tourisme - 3 étoiles	0,85 €
- Hôtel de tourisme - 2 étoiles	0,60 €
- Hôtel de tourisme - 1 étoile	0,50 €
- Hôtel de tourisme non classé	0,40 €

- Terrain de camping 1 et 2 étoiles	0,20 €
- Terrain de camping 3 et 4 étoiles	0,30 €

Meublé toute catégorie

- Meublés non classés	0,40 €
- Meublés 1 étoile	0,50 €
- Meublés 2 étoiles	0,60 €
- Meublés 3 étoiles	0,85 €
- Meublés 4 & 5 étoiles	1,30 €
- Chambres d'hôtes	0,60 €

Gîtes ruraux

- Gîtes ruraux non classés	0,40 €
- Gîtes ruraux 1 étoile	0,50 €
- Gîtes ruraux 2 étoiles	0,60 €
- Gîtes ruraux 3 étoiles	0,85 €
- Gîtes ruraux 4 & 5 étoiles	1,30 €

Centre de vacances	Exonération de droit
--------------------	----------------------

Ces tarifs sont approuvés par le conseil municipal.

Contrat d'assurances de la commune pour 2012

Le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre du renouvellement des contrats d'assurances de la commune au 1er janvier 2012, à l'issue de la procédure de consultation il a retenu les propositions de Groupama pour les 4 lots prévus à la consultation.

Le coût global de ces quatre contrats est de 8 489,27 € pour

l'année 2012 (ce qui permet de réaliser une économie substantielle par rapport à 2011).

La durée de ces nouveaux contrats sera de 4 ans.

Commission intercommunale des impôts directs à Lannion-Trégor-Agglomération

Monsieur Jacques ROBIN sera le commissaire titulaire et Monsieur Thierry MAHE le commissaire suppléant.

22 septembre 2011

Recensement de population à ROSPEZ en 2012

Le Maire informe le Conseil municipal qu'un recensement de population se déroulera sur le territoire de Rospez du 19 janvier 2012 au 18 février 2012. A cet effet, il y a lieu de procéder au recrutement de 4 agents recenseurs, et éventuellement de prévoir le recrutement d'un agent recenseur suppléant en cas de défection. Le maire précise qu'une dotation spéciale recensement 2012 sera perçue par la commune d'un montant de 3 765 €, qui ne suffira cependant pas à rémunérer les agents à recruter.

Le Conseil municipal approuve la proposition du Maire et les modalités de la rémunération de ces agents.

Le Maire précise que lorsque le choix des agents recenseurs aura été fait une information avec photo paraîtra dans la presse locale pour information du public.

Subvention apprentis pour l'année 2011

Sur proposition de Monsieur le Maire, Vu la demande de subvention pour les apprentis résidant à ROSPEZ, présentée par le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes - d'Armor, par courrier en date du 1er décembre 2011, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'accorder une subvention « apprentis » de 100 euros à la Chambre de Métiers des Côtes - d'Armor pour l'année 2011, soit un montant de 50 € par apprenti, pour deux apprentis résidant à ROSPEZ.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2011.

Réactualisation du parc de relais informations services (RIS)

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 11 octobre 2011 portant sur la réactualisation du parc de Relais Informations Services (RIS) de niveau 2 sur le territoire communautaire,

- CONSIDERANT l'état des lieux-diagnostic des Relais Informations Services (RIS) touristiques menés sur les communes de Lannion-Trégor Agglomération par le Pays touristique du Trégor-Goëlo

- CONSIDERANT que les RIS de niveau 2 plus communément appelés « RIS de Pays » sont des vecteurs d'animation touristiques d'intérêt communautaire qui remplissent des fonctions d'accueil sur une aire géographique déterminée

- CONSIDERANT l'objectif de mutualisation des moyens et des coûts pour réaliser un programme de réactualisation des RIS à la fois cohérent et homogène à l'échelle de la destination touristique

CONSIDERANT que Lannion-Trégor Agglomération est le maître d'ouvrage du projet, avec l'appui technique du Pays

Comptes rendus des conseils municipaux

Touristique du Trégor-Goëlo

- CONSIDERANT que Lannion-Trégor Agglomération finance 1 RIS par commune à hauteur de 70 % et le Conseil Général des Côtes d'Armor les 30 % restants, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DONNE SON ACCORD pour participer à l'action collective de réactualisation des Relais Informations Services (RIS) engagée par Lannion-Trégor Agglomération en partenariat avec le PTTG

- AUTORISE Lannion-Trégor Agglomération à enlever l'ancien mobilier présent sur la commune et à le remplacer par un nouveau RIS de niveau 2

- ACCEPTE les modalités de financement selon le principe suivant :

- CG 22: 30 % du coût total, avec un plafond de 1000€
- LTA: 70 % du premier RIS

- AUTORISE Lannion-Trégor Agglomération à utiliser l'enveloppe communale, attribuée par le Conseil Général des Côtes d'Armor, pour réaliser ce programme de réactualisation

- AUTORISE le Pays Touristique du Trégor Goëlo à solliciter la demande de subvention globale auprès du Conseil Général des Côtes d'Armor sur les lignes spécifiques « animation routière ».

Lotissement communal de Park Guen

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le dossier des études réalisées par le Syndicat Départemental d'électricité des Côtes-d'Armor pour le lotissement communal de Park Guen, concernant le projet d'alimentation basse tension, le projet d'alimentation HTA et le projet d'éclairage public.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve:

- le projet d'alimentation basse tension prévu la résidence Park Guen à ROSPEZ, présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes-d'Armor pour un montant estimatif T.T.C de 48 500,00 euros, et aux conditions définies dans la convention « Travaux sur les réseaux de distribution publique d'énergie électrique ».

« Notre commune ayant transféré la compétence de base électricité au Syndicat d'Electricité, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement de 40 % du coût T.T.C. pour l'équivalent de 10 lots par an (déduction faite des logements sociaux) et de 60 % du coût H.T. au-delà, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, auquel se rapportera le dossier tel que défini dans la convention précitée et conformément au règlement». Cela donnera une participation au SDE estimée à 22 358,66 € T.T.C.

- le projet d'alimentation HTA prévu Résidence Park Guen à ROSPEZ, présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes-d'Armor pour un montant estimatif T.T.C de 54 000,00 euros, et aux conditions définies dans la convention « Travaux sur les réseaux de distribution publique d'énergie électrique ».

« Notre commune ayant transféré la compétence de base électricité au Syndicat d' Electricité, elle versera à ce dernier

une subvention d'équipement de 20 %, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, auquel se rapportera le dossier tel que défini dans la convention précitée et conformément au règlement». Cela donnera une participation au SDE estimée à 10 800,00 € T.T.C.

- le projet d'éclairage public prévu résidence Park Guen à ROSPEZ, présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes-d'Armor pour un montant estimatif T.T.C de 3 800,00 euros pour la 1er phase*, pour la 2ème phase* le choix du matériel (candélabres et lanternes) se fera ultérieurement, et aux conditions définies dans la convention « Travaux d'éclairage public effectué dans le cadre du transfert de compétence ».

« Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat d'Electricité, ce dernier bénéficiera du F.C.T.V.A. (fonds de compensation de la T.V.A.) et percevra de notre commune une subvention d'équipement de 50 %, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, auquel se rapportera le dossier tel que défini dans la convention précitée et conformément au règlement ». Cela donnera une participation au SDE estimée à 1 900,00 € pour le réseau d'éclairage public 1ère phase.

* ce coût comprend 5 % de frais de maîtrise d'œuvre. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011 du Lotissement communal de Park Guen.

Organisation du temps partiel

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le dossier concernant l'organisation du temps partiel dans la collectivité est passé au Comité Technique Paritaire du 14 décembre 2011. Un avis favorable a été émis sur les modalités générales d'organisation du temps partiel. A savoir la quotité de travail retenue pour le temps partiel sur autorisation est de 80%. De plus, afin de respecter la continuité et le fonctionnement des services, il sera limité à 20% de l'effectif global.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les modalités d'organisation du temps partiel sur autorisation tel que décrit ci-dessus.

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Comité Technique Paritaire en date du 14 décembre 2011 a émis un avis favorable concernant l'augmentation hebdomadaire de service d'un agent technique de 2ème classe.

La durée hebdomadaire de service passe de 22h30 à 25h00 à compter du 01/01/2012. Il convient donc de modifier le tableau des effectifs du service technique à compter du 1er janvier 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs du service technique à compter du 1er janvier 2012 pour tenir compte de cette mesure et approuve le nouveau tableau des effectifs correspondant.



Recensement de la population

Enquête de recensement de 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**

Le recensement se déroulera du **19 janvier au 18 février 2012**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il se ra muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit les statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipement collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'I.N.S.E.E. pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
Jacques Robin

Vos agents recenseurs:



De gauche à droite:

**Marlène Carvenec
Laëtitia Tanguy
Annie Cochenec
Laurence Pelous**

Cimetière



Les employés communaux et le service technique de la communauté d'agglomération ont réalisé des travaux au cimetière. Une haie a été arrachée et remplacée par une clôture en plaques de ciment au pied de laquelle une haie, d'essences diverses, a été plantée. Il reste un point d'eau à installer côté nord. Notre cimetière présente dorénavant un plus bel aspect.

Le Noël des écoles



Chaque année, la municipalité offre à tous les enfants de l'école Édouard-Luby et de l'école Sainte-Marie, un véritable festin pour marquer le début des vacances de Noël. Vendredi matin, les petits des écoles maternelles se sont retrouvés à la salle des fêtes, suivis des plus grands en début d'après-midi, pour partager ce moment magique et festif. Les plus jeunes d'entre eux étaient très contents de rencontrer le Père Noël, qui a eu grand plaisir à leur distribuer des friandises (le telegramme).

Un avant goût de Noël pour les maternelles



Les petits de l'école maternelle publique ont été invités à la fête en cette veille de Noël. Ils ont pu avoir un avant-goût des cadeaux en recevant de la part de l'Amicale laïque, représenté ici par le Président Xavier Godain, de nouveaux jeux de cour et de nombreux jouets pour leurs classes respectives.

Les bébés de l'année



Le 16 décembre dernier, le maire, Jacques Robin, et le conseil municipal, ont convié les bébés nés en 2011 et leurs parents pour une cérémonie conviviale. La natalité se porte bien à Rospez puisque ce ne sont pas moins de 21 garçons et filles qui ont vu le jour en 2011. Le maire, plutôt qu'un long discours, leur a juste dit: «Vous avez connu un événement majeur dans votre famille, je vous souhaite à vous les parents et à vos bébés mes meilleurs vœux», avant d'inviter les personnes présentes à partager le pot de l'amitié (le telegramme).

Marché de Noël des employés communaux

La manifestation a été reprise cette année par l'Amicale des employés communaux qui n'ont pas hésité à mettre les bouchées doubles afin que l'événement soit à la hauteur. Trente-deux exposants proposaient des bijoux, des vêtements, du cidre, du champagne (que certains ont même dégusté sur place), du foie gras et d'autres délices de fin d'année. Le coq au vin préparé par les employés communaux a connu un gros succès... normal, vu les odeurs alléchantes à l'entrée dans la salle de sports...

Voirie communale



Les routes de Kérambron et Kerhuellan ont changé d'aspect. C'est l'entreprise "Bourgeois Pichard", disposant de sa propre centrale d'enrobés, qui a procédé aux travaux.

Ca plane à la salle des sports...

Les modèles réduits de l'association d'aéromodélisme du Trégor, CAT22, planent le dimanche de 14h à 18h dans la salle des sports mis à leur disposition par la municipalité. Un jeudi sur deux, de 18h à 21h, ce sont les hélicos qui ont la priorité de vol. Présidée par Jacques Moutier, l'association est affiliée à la Fédération française d'aéromodélisme et couvre tout le Trégor. Les 40 licenciés s'adonnent à trois activités majeures : extérieur, vol de pente et indoor.



Pour ses vols en extérieur, le club est à la recherche d'un terrain, car les petits moteurs thermiques produisent une petite nuisance sonore «**moins forte qu'une tondeuse à gazon**» rassure le président. Pour les vols en salle, ce sont des modèles de 200 gr avec propulsion électrique qui sont utilisés. Les jeunes sont formés avec double commande. Le modélisme suscite des vocations, l'un des leurs, Yves-Marie vient d'obtenir son brevet de pilote sur modèle réel. Renseignements sur cat22.over-blog.org (OF).

Première tranche de numérotation

La première tranche de numérotation est achevée. Routes de Buhulien, de Caouennec et de Saint-Marc, lotissement Le Dillec et résidence des Magnolias, chacune des maisons possède dorénavant son numéro, numérotation décimétrique mise en place par les services techniques de la commune.



Des nouvelles du Centre de loisirs

ETE : Le centre de loisirs a fonctionné du 4 au 29 juillet. Bien avant l'ouverture l'équipe d'animation a travaillé sur le projet pédagogique et le choix des activités et sorties.

En général la matinée est réservée aux jeux collectifs ou de société, l'après midi aux activités à thèmes prévues dans le programme.

Une fois par semaine, et plus si le temps le permet, le centre se déplace à la plage de Trestel.

Les deux premières semaines, le thème choisi est la nature. L'équipe a décidé de faire construire une cabane; pendant quelques jours la cour de l'école va retentir de coups de marteau et de traits de scie. La sortie à "Vivons perchés" à Pleumeur Bodou, où même les plus petits ont un parcours adaptés (à partir de 2 ans), achève cette première partie du centre.

La troisième semaine est consacré à la musique avec la réalisation de djumbés et de maracas utilisés pour accompagner les danses apprises par les enfants. Le point fort de cette semaine est la sortie au "Parcours du son" à Cavan.



La quatrième semaine est à dominante sport et détente avec de l'initiation au twirling, au badminton et au rugby.

Enfin c'est la grande sortie, cette année, à "COBAC PARC", le parc de loisirs à Lanhélin, entre St Malo et Rennes. Cette année pas de jeux d'eau le dernier jour (les monos ne se mouillent plus), mais déguisements et maquillages pour finir en fête ce mois de juillet 2011.

L'équipe de base communale: Isabelle Omnes, directrice stagiaire BAFD, Maryline Jacob (BAFA), Véronique Le Bricquie (BAFA), a été complété pour le mois par le recrutement de trois jeunes animateurs: Marie Cornillet (BAFA), Bruno Mahé (BAFA+BSB) et Angélique Guyomard, stagiaire BAFA, conformément à la réglementation en vigueur. *Marc Broudic*, maître aux fourneaux, a confectionné environ 600 repas dont les pique-niques pour les sorties.



L'équipe des services technique: Olivier, Titi, Manu, Pierrick et Florent, a aussi été mise à contribution pour la construction de la cabane.

Coté bilan: 62 enfants, dont 24 de moins de 6 ans, ont été inscrits, ce qui correspond à une moyenne journalière de 31 enfants dont 11 de moins de 6 ans, pour 42 familles dont 49 Rospéziens et 13 enfants de communes limitrophes ou en vacances chez leurs grands parents.

Une baisse de fréquentation sensible par rapport à l'an dernier qui s'explique peut être par le fait que la CAF a supprimé les bons vacances, ce qui a certainement découragé certaines familles d'inscrire leurs enfants vu la conjoncture actuelle.

TOUSSAINT: Ouvert du 24 au 28 octobre, et comme les années précédentes, petite fréquentation pour cette période de l'année, 30 inscrits dont 10 de – 6ans pour une moyenne journalière de 18 enfants dont 6 de moins de 6 ans.

Isabelle et son équipe ont pourtant préparé des travaux manuels sur le thème d'Halloween: la création de pots à crayons et de figurines ainsi que la fabrication d'araignées et de chauve-souris.

Une initiation au volley ball sous la conduite de Catherine Gable monitrice à l'ASPTT Lannion a complété le programme.

LES DATES DE 2012 A RETENIR: L'accueil de loisirs sera

ouvert aux prochaines vacances scolaires aux dates suivantes:

- Vacances d'hiver : du 13 au 17 février.
- Vacances de printemps : du 10 au 13 avril.
- Vacances d'été : du 6 au 27 juillet.

Tribune libre

Libre, les nouvelles tribunes du stade de football ?

Oui ! Mais seulement libre de s'asseoir sur un banc pour retracer ensemble les histoires et les bons moments de notre vie...

Oui ! Mais seulement libre de s'asseoir sur un banc pour regarder un match de football ou un entraînement de jeunes...

Alors Qui, Pourquoi, Comment accepter ces dégradations gratuites des tribunes récemment construites ? Et pourquoi avoir enlevé les écrous de fixation de la toiture ? Insensé ! Suite à ces incivilités, une plainte a été déposée auprès des services de la gendarmerie.



La crotte ...

La crotte se décline du meilleur au pire...

*La crotte au chocolat,
Fondante et gourmande,
Vous ravit le palet en ces périodes festives,
La crotte de nez,
Moins sexy, moins goûteuse,
Reste malgré tout inoffensive,
La crotte de Médor,
Beaucoup plus vicieuse,
Plus dangereuse,
Et oui, si marcher dans la crotte
Peut porter bonheur,
Une glissade sur crotte
Peut vous conduire à l'hôpital !
En conclusion,
Goinfrez-vous de chocolats,
Évitez les crottes de nez,
Investissez dans les sacs à crottes
Que vous ayez un petit Shih Tzu
Ou un gros berger !*

*Et puis CROTTE,
Faites comme vous l'entendez !*



© André Bescond - district de Brest - DIR-ouest

Energie et oil

Avant et pendant le voyage s'informer

Des conditions de circulation

- à partir du site internet www.diro.fr
- sur smartphone



- sur le serveur vocal des centres d'information routière

► N° Vert 0 800 100 200

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

- Sur les radios diffusant de l'information routière, notamment les radios du réseau France bleu et une dizaine de radios locales, partenaires de la DIR Ouest.



Les conditions météorologiques peuvent se détériorer rapidement, amenant les autorités à diffuser des informations non programmées.

- ✓ S'arrêter en lieu sûr pour téléphoner;
- ✓ Ne jamais stationner sur la bande d'arrêt d'urgence;
- ✓ Suivre impérativement les consignes diffusées sur les radios et les 90 panneaux à message variable.

Des prévisions météorologiques

www.meteo.fr

Sur la route, anticiper

Adapter sa conduite :

- avant de prendre la route, si le véhicule est recouvert de neige, le dégager entièrement en s'assurant d'être vu des autres automobilistes ;
- adapter sa tenue vestimentaire (pas de vêtements qui limitent les mouvements) ;
- une fois sur la route, repérer les endroits propices à la formation du verglas (routes ombragées, ponts, sous-bois...);
- modérer et adapter sa vitesse. En présence de brouillard, si la visibilité est inférieure à 50 m, la vitesse est limitée à 50 km/h ;
- adapter les distances de sécurité à l'état de la route ;
- éviter les manœuvres brutales (direction, accélération, freinage) ;
- maintenir les mains symétriques sur le volant et parallèles à la route ;
- ne pas surchauffer l'habitacle (risque d'assoupissement) ;
- faciliter le passage des engins de salage et de déneigement ;
- il est interdit de doubler un engin de déneigement en service.

Si le véhicule est bloqué :

- se garer sur le bas côté ;
- sur autoroute, ne pas stationner sur la bande d'arrêt d'urgence, mais rester sur la file de droite (voie lente), sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à message variable ;
- arrêter le moteur ;
- se tenir constamment informé (radio, téléphone portable).

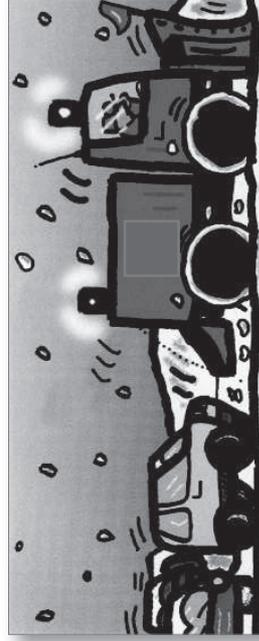
Condition de conduite hivernale		Code couleur	Conseil aux usagers
C1		Route NORMALE	Soyez prudents. Une route ne peut jamais être considérée sans danger.
C2		Route DÉLICATE	Réduisez votre vitesse et soyez très vigilants. Augmentez l'interdistance entre véhicules. Pneus hiver conseillés.
C3		Route DIFFICILE	Montez des équipements hivernaux adaptés aux conditions, sinon différez votre déplacement.
C4		Route IMPOSSIBLE	Ne circulez pas

ATTENTION

Malgré tous les efforts déployés par les gestionnaires routiers, il peut arriver qu'une partie du réseau soit bloquée par les intempéries et que la circulation soit paralysée. C'est notamment le cas lorsqu'il y a des chutes de neige abondantes et imprévues ou du verglas généralisé.

Si nécessaire, ne pas hésiter à :

- modifier l'horaire du départ ;
- prévoir une durée de trajet plus longue ;
- changer d'itinéraire ;
- choisir un autre moyen de transport ;
- reporter le déplacement.



Broyage haie cimetière

La société Le Bihan de Caouennec a procédé au broyage des sapins qui formaient la haie entre le cimetière et le nouveau lotissement. Pour parvenir à leur fin, les ouvriers ont utilisé un tracteur de 240 CV pour faire tourner le broyeur. L'évacuation des copeaux a été réalisé par VALORYS et transporté à la plate forme de pleumeur bodou pour compostage. remorque de 44 m3



Vestiaires du terrain des sports

Les travaux avancent au terrain de foot suivant le calendrier établi. La maçonnerie a été réalisé par Gildas Guégou, la charpente et menuiserie par l'entreprise Ballouard, la couverture par l'entreprise Guélou.



Actuellement en cours, l'électricité et la ventilation par l'entreprise Cégélec. Au regard du l'avancement des travaux, les

vestiaires devraient être opérationnels fin avril.



Urbanisme

Permis de construire

Olivier Bertrand, Croas Diben, extention maison existante

Laurent Chapelain, Placen Gren, piscine

Gilbert Le Huérou, Chemin vert, maison individuelle

Pierre Durand, Kerhuel, extension

André Bégué, Kérinou, extension

Demandes préalables

Louis Menguy, route de Lanmérim, remplacement fenêtre de toit

Jean-Jacques Cousyn, route de Kerhuellan, division terrain

Anne Le Gac, cité Bodiou, cloture

Gérard Masson, résidence les Magnolias, cloture

Jean-Jacques Cousyn, route de Kerhuellan, bardage



Avec l'Agglo, réduisez vos consommations énergétiques !



Dans le cadre de son Plan Climat énergie Territorial, Lannion-Trégor Agglomération met en place de nouvelles actions de sensibilisation à destination des habitants pour maîtriser leurs consommations d'énergie.

> Un conseiller en énergie à votre disposition au Point Information Habitat

Depuis octobre dernier, le Point Information Habitat vous propose des permanences « énergie ». Tous les lundis de 14h à 17h et les vendredis, sur rendez-vous, de 9h à 12h, un technicien répondra à vos questions sur tous les aspects liés à la performance énergétique de votre logement (isolation, chauffage, ventilation...).

> Un suivi pratique adapté à vos besoins

Lannion-Trégor Agglomération, engagée dans le projet européen SEACS, cofinancé par le FEDER dans le cadre du programme Interreg IV A France (Manche)-Angleterre, met en place deux opérations de sensibilisation auprès de foyers volontaires :

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ?

Vous êtes propriétaire d'une maison et vous envisagez d'améliorer le confort et les performances énergétiques de votre habitat? Nous pouvons vous accompagner dans votre démarche de rénovation par des conseils techniques et un suivi personnalisé. Nous vous aidons à choisir les meilleures solutions, économes pour plus de confort et une esthétique retrouvée.

Vous souhaitez aller plus loin et optimiser vos gestes au quotidien pour limiter votre impact environnemental ?

Savez-vous que par quelques gestes simples vous pouvez réduire vos factures énergétiques et limiter votre impact carbone? Un ambassadeur climat-énergie de Lannion-Trégor Agglomération peut vous accompagner pendant un an* pour choisir des solutions adaptées à votre famille. Nous vous proposerons des ateliers pratiques, des conseils et un suivi adapté à votre situation.

POINT INFORMATION HABITAT de Lannion-Trégor Agglomération



**21 rue Jean Savidan à Lannion
02 96 05 93 50**

info.habitat@lannion-tregor.com

Ouvert le lundi de 14h à 17h, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le samedi de 10h à 12h

Laurent & Sylvie du restaurant "**LE RELAIS DE LA PLACE**"

proposent à tous les administrés de la commune de Rospez la possibilité de se faire livrer un plateau repas comprenant : une entrée, un plat et un dessert, pour le prix de 8,50 euros. La livraison est gratuite, elle s'effectue entre 10H30 et 11H30 tous les jours, ou à convenance de chacun. Les mets sont variés et de fabrication maison. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous rapprocher de **Laurent et Sylvie** au 02 96 38 07 16 ou directement au restaurant le matin. Vous rappelant que le restaurant vous propose tous les midis le menu ouvrier ainsi que le repas à la carte.



La Place des Assos

Rando Rospez

Notre saison a repris début septembre, comme les années précédentes, le club propose 3 possibilités de randonnée:

- Le lundi matin, environ 2 heures de promenade aux alentours du bourg, rendez-vous 9h30 devant l'ancienne mairie ty an oll.

- Le mercredi après midi, un parcours de 10 à 13 kms environ, départ 13h45 précises parking de la mairie.

- Le 2ème et 4ème dimanche de chaque mois un parcours de 10 à 13 kms environ, rendez-vous 13h30 précises parking de la mairie. Seules dérogations à la règle, quelques dimanches où les adhérents participent à des randonnées à but caritatif dans la région. Cette année encore 50 adhérents ont à nouveau rejoint le club. Le montant de l'adhésion reste inchangé et est de 29 euros. Cette somme couvre la cotisation+la licence FFRP+la responsabilité civile.

Le 16 /01/11 à l'issue de l'AG, nous avons fêté, dans une super ambiance et autour d'un buffet froid, les 10 ans du club. Le 9 et 10/04/11, 25 adhérents ont pris le large au départ du Conquet pour un week-end randonnée sur l'île de Ouessant. C'est sous un beau temps qu'ils ont fait le tour, avec une nuitée au gîte du cémo.



Notre saison a repris début septembre, comme les années précédentes, le club propose 3 possibilités de randonnée:

- Le lundi matin, environ 2 heures de promenade aux alentours du bourg, rendez-vous 9h30 devant l'ancienne mairie ty an oll.

- Le mercredi après midi, un parcours de 10 à 13 kms environ, départ 13h45 précises parking de la mairie.

- Le 2ème et 4ème dimanche de chaque mois un parcours de 10 à 13 kms environ, rendez-vous 13h30 précises parking de la mairie. Seules dérogations à la règle, quelques dimanches où les adhérents participent à des randonnées à but caritatif dans la région.

Cette année encore 50 adhérents ont à nouveau rejoint le club. Le montant de l'adhésion reste inchangé et est de 29 euros. Cette somme couvre la cotisation + la licence FFRP + la responsabilité civile.

Le 16 /01/11 à l'issue de l'AG, nous avons fêté, dans une super ambiance et autour d'un buffet froid, les 10 ans du club. Le 9 et 10/04/11, 25 adhérents ont pris le large au départ du Conquet pour un week-end randonnée sur l'île de Ouessant. C'est sous un beau temps qu'ils ont fait le tour, avec une nuitée au gîte du cémo. Le 26/06/11, 20 adhérents ont participé à une randonnée à la journée sur le circuit des crêtes à Plougonven, sous un soleil caniculaire, et pour se remettre de leurs efforts, ils se sont tous retrouvés le soir autour d'une bonne table, au restaurant. Du 18 au 25/9/11, 20 randonneurs ont pris de l'altitude et ont passé une semaine à Soldeu en Andorre, au programme randonnées accompagnées d'un guide de montagne, sur des dénivelés de 700 à 1000 m, visite de Andorre La Vieille, musés, Eglises et villages catalans. Un repas régional a clos ce magnifique séjour.



Des nouvelles de nos marcheurs, Yves et Josette ont fini la partie française du chemin de Compostelle, de Conques à St Jean Pied de Port. Il est possible de suivre les pérégrinations du club au long et à travers les chemins, l'association possède des photographes de talent. Grâce au site Web, crée par Xavier « randorospez.free.fr » on y trouve tous les renseignements relatifs à la marche du club . Pour des renseignements complémentaires il est possible de joindre les membres du bureau :

- Présidente : Le Goff Marie- Paule	02/96/38/03/15
- Vice-Présidente : Misuk Jacqueline	02/96/38/02/82
- Trésorière : Le Morvan Jeanine	02/96/38/00/57
- Trésorière Adjointe : Le Méner Nicole	02/96/38/09/91
- Secrétaire : Goaziou Suzanne	02/96/38/07/38
- Secrétaire Adjoint : Rupied Dominique	02/96/38/07/03

Bonne Année 2012 à tous.

RO'SPERED

THEATRE

Les répétitions en vue des représentations de théâtre les 27 et 28 avril, vont bon train. Les enfants au nombre de 8, dont 4 nouveaux préparent leur pièce avec enthousiasme, le titre « Appelez la police », quant aux adultes ils se retrouvent tous les mercredis afin de mettre au point « Happy Birthday ». deux soirées de rires et de bonne humeur.

Responsable théâtre : André Le Manchec



PATRIMOINE

Deux grands points dans ce compte-rendu des activités du groupe patrimoine de l'association Ro'spered ("donne de l'esprit" en breton). A commencer par ce temps fort que fut l'organisation de la randonnée pédestre et du concert lors des journées du patrimoine le 18 septembre 2011.

- Organisation d'une randonnée pédestre musicale (commentée par J.P. Lahuéc) suivie d'un concert : Deux ans après une première édition, nous avons organisé une nouvelle randonnée pédestre, festive et culturelle. De 80 à 100 personnes ont suivi la manifestation qui nous a conduits jusqu'à la chapelle Saint Jérôme de la Salle, récemment restaurée, où nous avons bénéficié des commentaires éclairés de Mme Thérèse Morin, présidente de l'association du sentier de petite randonnée de Lanmérin. La randonnée a été égayée par les sonneurs du groupe Da Bep Tu ainsi que par les chanteurs du Centre Culturel breton, lesquels ont été rejoints pour le concert en l'église paroissiale par le trio "Ar Voestig" : Christiane Nignol - Françoise Mével-Le Treut - Jean -Yves Nignol, un trio fort connu en festoù-noz et festoù-deiz dans le Trégor.



Le deuxième point concerne les activités de collecte de d'articles et de documents traitant de l'histoire et du patrimoine de la commune

- Collecte de documents

- Dépouillement et classement des archives de la commune. Alain Sinelnikow et René Minot poursuivent ce travail de classement des archives communales – dont les plus anciennes remontent au début des années 1800.

- Recherche de documents – articles d'historiens et archives des Côtes d'Armor (AD22).

Au cours de ce second semestre, notre collection de documents traitant de Rospez (articles anciens et documents d'archives AD22) s'est considérablement enrichie. D'une part, nous avons pu prendre connaissance d'articles d'auteurs "traditionnellement" consultés par les historiens du Trégor, ainsi que des références de documents d'archives consultables à Saint Briec. D'autre part, nous venons d'obtenir en format PDF un important recueil de documents consacré à la commune. Y figure notamment la transcription des Bulletins Paroissiaux de Rospez (Le Genêt d'Or) édités en 1926-1927 par le recteur de l'époque: l'abbé Coursin. Dans ces bulletins sont retranscrites les "mentions insolites" des registres paroissiaux depuis la fin du 16ème siècle jusqu'à la révolution de 1789 comprenant une foule de détails sur la vie de la paroisse, une véritable chronique au quotidien des événements marquants, des faits divers, des heurs et malheurs des paroissiens, etc. Une mine de renseignements à exploiter pour approfondir l'histoire de la commune...

- Perspectives

Après plusieurs années d'existence, le groupe Ro'spered-patrimoine est maintenant en possession d'un important corpus de données sur l'histoire et le patrimoine de Rospez. Reste encore à consulter les archives départementales dont nous connaissons les références spécifiques concer-



La Place des ASSOS

nant Rospez. Ce sera un de nos objectifs 2012 avec, en outre, le regroupement de nos informations en dossiers élaborés selon des grands thèmes (Chapelles, église, maisons nobles, chronique événementielle avant 1789, toponymie, etc.).

NB : Avis aux amateurs d'histoire et patrimoine en Rospézie! Le groupe patrimoine est ouvert à toute demande d'informations et transmission de données. Il est aussi tout à fait ouvert pour accueillir de nouveaux membres.

Composition du groupe patrimoine:

Jean Paul Lahuec - Albert Luron - Michel Maligot - René Minot - Alain Sinelnikow.

Responsable patrimoine : Jean Paul Lahuec

DESSIN

Cette année il y a moins d'adhérent(e)s à la section dessin et peinture, mais la motivation est toujours là. La qualité des travaux est en constante progression, le public pourra en juger lors de l'exposition qui sera organisée avec "les aiguilles rospéziennes" en avril.

Nous sommes toujours en attente du local qui nous a été promis, nous patientons, sachant que les travaux d'aménagement seront réalisés par les employés communaux, ce dont nous les remercions, mais qu'ils ont d'autres tâches à accomplir.

Responsable dessin : Denis Sidaner



Pour contact : Alain Sinelnikow tel : 02 96 38 09 86
<http://assoc.pagesperso-orange.fr/rospered>

Les Aiguilles Rospéziennes

Cette année encore, nos activités de couture, tricot et scrapbooking ont attiré de nouvelles adhérentes, de tout âge. La diversité de nos activités plait !

De plus la porte ouverte, prévue le 24 et 25 mars prochain, permet d'exposer notre travail. Un travail qui ne pourrait être si bien fait sans nos animatrices, Yvonne, Annick et Monique qui sont là pour nous aider, nous conseiller et trouver des solutions à nos problèmes sur les ouvrages. Un exemple en photo : une tenue pour fillette faite par sa maman.



Un petit rappel de nos horaires:

- Lundi de 9h30 à 11h30
- Mardi de 14h à 16h
- Mercredi de 16h à 18h sauf le 1er et 3ème mercredi de 15h à 18h pour le scrapbooking
- Jeudi de 20h à 22h
- Vendredi de 9h30 à 11h30

Pour tout renseignement souhaité, n'hésitez pas à passer nous voir aux horaires indiqués dans notre local derrière la poste.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

AC ROSPEZ

L'année 2011 est une année exceptionnelle puisque la barre des 200 adhérents a été franchie : 211 cyclos dont 33 jeunes de l'école de cyclos.

La Place des Assos



3 adhérents dont 2 de Rospez ont réussi le mythique Paris Brest Paris; Un authentique exploit: 1250km en moins de 4 jours!!! Serge et Gilbert l'ont fait!!!

questions des enfants sur les détails de la 1ère Guerre Mondiale et en particulier la vie des soldats bretons. C'était bien et les enfants ont pris des notes pour leurs exposés...



Gilbert Le Houérou et Serge Urvoas que l'on voit ici ensemble à Loudéac.

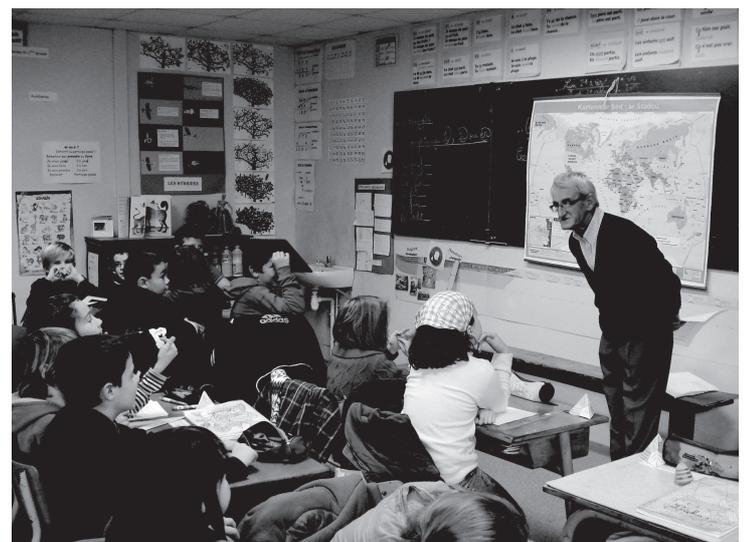
Ecole Sainte Marie

Bibliothèque en classe de GS/CP

Depuis début Décembre, les élèves de GS/CP de l'école Sainte Marie ont travaillé sur les différents types d'écrits. Pour cela ils ont rassemblé toutes sortes de livres sur le thème de Noël. Après les avoir classés par type, les GS ont réaménagé la bibliothèque: des documentaires, des magazines, des albums et même des livres de recettes de Noël. Plusieurs fois par semaine chacun a pu choisir un livre et l'emporter chez lui.

INTERVENTION SUR LA 1ère GUERRE MONDIALE CHEZ LES CM

Mr Gabriel Le Mer (le président de l'association « Le souvenir français ») est venu le 21 décembre à la rencontre des CM de l'école Sainte Marie. Il est venu répondre aux



PREPARATION DE NOEL EN CLASSE MATERNELLE UNILINGUE A L'ECOLE SAINTE MARIE

Dans un premier temps, les enfants ont travaillé à partir de l'album « La robe de Noël ». Nous avons ensuite décoré le sapin de la classe : chaque enfant y a accroché, non sans fierté, une boule ou une décoration.

La Place des ASSOS



Nous avons participé aux répétitions des chants pour la célébration de Noël avec beaucoup de sérieux.



Nous avons aussi écrit au Père-Noël et nous sommes allés à la Poste pour y déposer notre précieux courrier !



PISCINE POUR LES ELEVES DE L'ECOLE SAINTE MARIE DE LA GS AU CE2

Les classes viennent de terminer leur cycle piscine à l'espace Ti-Dour de Lannion. Les enfants étaient répartis par groupe suivant leur niveau. Chacun, a pu évoluer à son rythme. Tous ont fait beaucoup de progrès et beaucoup savent maintenant : faire l'araignée sur le ventre et sur le dos, descendre au fond de la piscine en tenant la perche, et bien d'autres choses encore. Le cycle est terminé mais chacun garde un bon souvenir de ces séances !

Les maîtres et maîtresse ont mouillé le maillot, eux aussi puisque, lors de la dernière séance, ils ont sacrifié au rituel en passant sous la douche pour la plus grande joie des enfants !...



Gouel ar vugale

Gouel ar vugale a oa d'ar sul 23 a viz Here. An ofern a oa bet er chapel da 10 eur diouzh ar beure. Da greisteiz hor boa debret asambles ur pred lipous. Goude merenn o doa kanet ar breuder Morvan ha c'hoarioù a oa bet staliet er sal evit pep hini: pegen dreist e oa!

Le dimanche 23 octobre s'est déroulée la fête des enfants. La messe a eu lieu à 10 heures à la chapelle. Le midi, nous avons partagé un délicieux repas. Ensuite des jeux ont été installés dans la salle. Les frères Morvan ont chanté: c'était vraiment bien ! Dans l'après-midi, nous avons la possibilité d'acheter des bonbons : quel plaisir !



La Place des ASSOS

LA BIBLIOTHEQUE

LA BIBLIOTHEQUE : ça bouge !

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque de ROSPEZ remercie toutes les familles rospéziennes qui se sont déplacées en nombre lors de la Porte-Ouverte du 8 Octobre 2011. Ainsi, cette matinée conviviale a permis rencontres et échanges autour du livre, et plus concrètement l'adhésion de 14 nouvelles familles.



L'équipe réunie le 8 Décembre dernier, va devoir s'adapter à cette nouvelle configuration pour répondre au plus près aux souhaits des adhérents.

Ainsi quelques changements prévus pour 2012 :

→ la permanence du samedi matin de 10H30 à 12H00 sera maintenue

→ une nouvelle permanence se tiendra le mardi soir de 18H30 à 19H30 (à compter du Mardi 10 janvier 2012)

Par ailleurs, nous mettrons en place à partir de Février (à titre expérimental) une ouverture, le 1er mercredi matin de chaque mois de 10H à 11H, réservée exclusivement aux parents ayant de jeunes enfants et aux assistantes maternelles. Ce temps sera dédié à une animation autour du livre.

Nous espérons que cette nouvelle organisation satisfera nos lecteurs actuels, et permettra à d'autres, indisponibles le samedi matin, de se joindre à nous. Par ailleurs si vous souhaitez intégrer le groupe des bénévoles pour notamment assurer les permanences, n'hésitez pas à nous contacter.

Noter enfin que le bibliobus est passé le 8 DECEMBRE dernier.

Au CS Rospez

L'année 2011 s'est bien terminée au CS Rospez avec 150 licenciés, jeunes et adultes.

Les équipes seniors sont deuxièmes de leurs groupes respectifs et l'équipe A est toujours qualifiée en coupe.

Pour les équipes de jeunes :

- les moins de 17 ans, en entente avec Coatreven et Trélevorn, réalisent un bon championnat
- quand à l'équipe des moins de 15 ans, complétée par l'ASSL, elle a été longtemps invaincue
- les moins de 13 ans réalisent un excellent championnat et vont jouer avec les meilleures équipes du département à partir de janvier.

L'école de foot organise et participe aux différents plateaux de chaque catégorie. Il est toujours possible de s'inscrire dans toutes les catégories.



Gym Féminine

L'association est en bonne santé avec désormais 4 séances, toutes animées par Catherine Hergnot.

Les séances du mardi et du jeudi sont un peu plus sportives: stretching, cardio, étirement et abdos...

La gym douce connaît un grand succès puisque les 2 cours du mercredi affichent complet. Le bureau a été légèrement modifié:

- Ghislaine Trémel est la nouvelle secrétaire
- Yvette Grall, la trésorière
- Danielle Davai, trésorière, devient trésorière adjointe

Les cours ont lieu à la salle des fêtes:

- Mardi (gym) de 10h30 à 11h30
- Mercredi (gym douce) de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30
- Jeudi (gym) de 19h30 à 20h30

La Place des ASSOS

Ecole Edouard Luby

La classe découverte des élèves de CM2

Du 19 au 23 septembre, nous sommes allés en classe découverte à Port-Blanc. Au programme: 6 séances de catamaran, grand rallye photo, sensibilisation à la pollution (nettoyage de l'île des femmes), soirée crêpes, boum. Nous nous sommes vraiment tous bien amusés. Le site de Port-Blanc est très beau et nous avons beaucoup apprécié sortir de la baie à bord des catamarans. Nous avons tous obtenu nos diplômes. Les parents accompagnateurs étaient vraiment gentils; grâce à eux, la boum était sensationnelle.



Nous tenons à remercier les mairies de Rospez et de Caouënnec ainsi que l'amicale laïque de Rospez pour avoir participé au financement du projet. De notre côté, nous avons vendu 452 brioches dans les communes de Rospez et de Caouënnec. Merci donc aux habitants de ces deux communes qui ont bien voulu nous acheter des brioches. Merci aussi à la boulangerie de Rospez pour avoir confectionné toutes ces brioches; elles étaient délicieuses.

Les élèves de CM2

Sortie scolaire à la Chapelle Neuve

Mardi 10 janvier 2012, les élèves des classes de CE1b et CP de l'école Edouard Luby sont partis toute la journée à la découverte du milieu naturel en forêt de Beffou avec le centre Forêt-Bocage.

Ils ont pu observer la flore et la faune en hiver. Ils reviendront en avril et en juin pour découvrir les transformations dans la nature au fil des saisons.



Sudoku

		5		3				
2		4	6		8		5	
	8							2
				2		3		
						8	9	6
	3	6		9	4		1	
8	4	7						
		2				9		
					2		4	

LES INFOS PRATIQUES

La Mairie

Du lundi au vendredi,
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h45
Fermée le samedi (sauf permanences)
02 96 38 07 15

Les permanences de vos élus

Jacques Robin, Maire

Lundi, jeudi, de 10h00 à 12h00
Samedi, de 10h30 à 12h00

Michel Le Gall, 1er adjoint

Travaux de bâtiments, urbanisme,
Jeudi, de 11h00 à 12h00

Martine Le Deuc, 2ème adjointe

Affaires sociales,
Sur rendez-vous

Yannick Prigent, 3ème adjoint

Travaux de voirie, affaires agricoles,
environnement,
Mardi, de 11h00 à 12h00

Thierry Mahé, 4ème adjoint

Vie associative, communication,
information,
Samedi, de 10h30 à 12h00

Guy Lahay, 5ème adjoint

Enfance jeunesse animation, affaires
scolaires,
Samedi, de 10h30 à 12h00

Les services

La poste

Du mardi au vendredi, De 9h à 12h30 et
de 14h à 17h00,
Le samedi, de 9h30 à 12h

La bibliothèque

Le samedi, de 10h30 à 12h
02 96 38 42 63

PHARMACIE

Thérèse Vicente

10, place du centre
02 96 38 07 64
Fax: 02 96 38 44 19

Taxi – Transport malades assis

Gilbert Duval

Pennec Izellan Buhulien
06 30 78 91 02
02 96 46 47 92

Cabinet d'Infirmières André Le Lay Levieux et Morin

1 rue de Buhulien
02 96 38 07 47

Masseur Kinésithérapeute

René Thuault

2 rue Croas Vari
06 81 07 57 64
02 96 23 07 98

Centre hospitalier

Rue Kergomar Lannion
02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor

Rue Docteur Feuillu Lannion
02 96 46 65 65

Maison médicale, CHU lannion

L'accueil et la prise en charge des
patients le soir et WE sont assurés par
des médecins libéraux dans les locaux
des consultations externes. Il est néces-
saire d'appeler le 15 avant de s'y rendre.
Les horaires d'ouverture:
- En semaine, de 20h à 24h
- Le samedi, de 13h à 24h
- Le dimanche, de 8h à 24h

S.A.M.U. 15 ou 112

Pompiers 18 ou 112

Police 17

Gendarmerie 02 96 37 03 78

GDF (sécurité dépannage)

0810 433 022

Urgence dépannage électricité

0810 333 122

Solidarité

Restaurants du coeur

Distribution alimentaire, aide à la
personne.
Rue du Calvaire à Serval
02 96 47 26 18

Banque alimentaire

Aide alimentaire par l'intermédiaire du
CCAS.
126, rue de l'aérodrome à Lannion
02 96 37 13 23

Secours catholique

Association caritative reconnue d'intérêt
publique,
4, rue du Petit Forlac'h à Lannion
02 96 37 98 51

Secours populaire

Aide alimentaire et vestimentaire,
1, rue de Beauchamp à Lannion
02 96 46 51 14

Croix-rouge française

Accueil de personnes en difficulté,
distribution alimentaire, formation
secouriste
7, rue de Beauchamp à Lannion
02 96 37 74 18

La communauté d'agglomération

Lannion-Trégor Agglomération

1, rue Monge à Lannion
02 96 05 09 00

Transports intercommunaux

Les transports intercommunaux
Lannion-Trégor (TILT) proposent aux
usagers une déserte des communes du
territoire communautaire, via des lignes
régulières ou des lignes à la demande.
<http://www.lannion-tregor.com>

Consommation

Union locale CLCV

Défense des consommateurs, des
locataires, des usagers et du cadre de
vie
5, rue de Broglie à Lannion
02 96 48 07 46

UFC-Que Choisir

Défense des consommateurs
1, rue Ampère à Lannion
02 96 20 58 76

Impôts

Centre des finances publiques

Service des impôts des particuliers,
54, rue de Kra Douar à Lannion
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à
12h et de 13h30 à 16h15
02 96 48 95 94

Trésor public

Trésorerie principale,
2, quai de Viarmes
Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et
de 13h à 16h30 (16h le vendredi)
02 96 46 76 10

Utile

Centre anti-poisons Rennes

02 99 59 22 22

Sida Info Service

N° Vert® : 0 800 840 800

Drogues Alcool Tabac Info Service

N° appel gratuit : 0 800 23 13 13

Ecoute cannabis

N° à tarif spécial : 0 811 91 20 20

Ecoute alcool

N° à tarif spécial : 0 811 91 30 30

Accueil sans Abri

115

Nos Rospéziens ont du talent...



Les jardins de Mare Brondie (d'inspiration japonaise)

Première page: allée de galets noirs et blancs représentant le cycle de la lune